



Communiqué de presse  
Paris, le 18 juillet 2018

## **Réouverture des salons entre le Conseil constitutionnel et la Comédie-Française**

La Comédie-Française et le Conseil constitutionnel viennent de restaurer d'anciens passages qui existaient à l'origine entre leurs locaux respectifs et qui avaient été obstrués au fil de l'histoire du Palais-Royal.

Sous Louis-Philippe, les dépendances du Palais-Royal aujourd'hui occupées par le Conseil d'Etat, par la Comédie-Française et le Conseil constitutionnel, étaient reliées entre elles pour constituer ce qu'on appelle encore aujourd'hui « l'aile Montpensier ».

Entre 1815 et 1830, les appartements furent transformés pour les fils de Louis-Philippe, le duc de Chartres et le duc de Montpensier.

Ce qui est aujourd'hui l'escalier d'honneur du Conseil constitutionnel était le vestibule du rez-de-chaussée. Le visiteur montait dans l'actuel salon vert, première antichambre pour accéder au grand appartement d'apparat. La deuxième antichambre était la salle appelée Mounet-Sully attribuée en 1914 à la Comédie-Française, avant le grand salon d'apparat puis le deuxième salon (qui accueillent aujourd'hui la salle à manger, la salle des délibérés et le bureau du Président du Conseil constitutionnel).

Sous Napoléon III, la salle Mounet-Sully devient un salon pour recevoir les visiteurs et les hôtes. En 1912, la Comédie-Française récupère la salle mais le décret d'attribution ne paraît qu'en 1914. Salle de répétition de 1914 à 2017, elle a été entièrement restaurée grâce au mécénat de la Fondation d'Entreprise Michelin et de la Fondation Total en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. La restauration a été menée grâce aux soins de nombreux artisans : menuisiers, doreurs, staffeurs, miroitiers et peintres décorateurs sous la houlette de l'architecte en chef des Monuments historiques chargé du Palais-royal. A cette occasion, la cristallerie Saint-Louis a offert un lustre à la Comédie-Française confectionné spécialement pour orner cette salle. Après 6 mois de travaux, la Salle Mounet-Sully a ouvert à nouveau en janvier 2018 pour accueillir les actions éducatives de la Comédie-Française et certaines réceptions privées.

C'est une réflexion conjointe entre l'administrateur général de la Comédie-Française, Éric Ruf, et le Président du Conseil constitutionnel, Laurent Fabius, qui a permis de rétablir la circulation initiale entre les lieux. La réouverture de ces salons communicants entre la Comédie-Française et le Conseil constitutionnel est un événement qui rappelle l'histoire commune de ces lieux et de beaux usages futurs.

### **Contacts presse**

#### **Conseil constitutionnel**

Sylvie Vormus : 01 40 15 31 25

Florence Badin : 01 40 15 30 24

communication-presse@conseil-constitutionnel.fr

#### **Comédie-Française**

Vanessa Fresney : 01 44 58 15 44

vanessa.fresney@comedie-francaise.org